

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DES IMPOTS

N° **019** MINFI/DGI/LRI/L
↓

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

DIRECTORATE GENERAL OF TAXATION

Site web: www.impots.cm
Numéro vert : 82 00

Yaoundé, le

18 MAI 2016

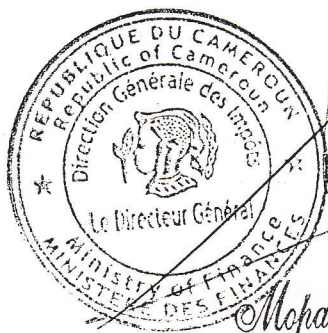
COMMUNIQUE RADIO ET PRESSE

Le Directeur Général des Impôts informe les opérateurs économiques et l'ensemble des intervenants de la chaîne d'exécution de la dépense publique que dans le cadre de la simplification et de la modernisation de ses procédures, l'Administration fiscale lance à compter du **1^{er} juin 2016**, la déclaration fiscale électronique des marchés publics, lettres-commandes et bons de commande administratifs.

Les opérateurs économiques concernés sont invités à créer à cet effet leur compte de déclaration en ligne via le site web de la Direction Générale des Impôts à l'adresse : « www.impots.cm » ou à se rapprocher des Cellules Spéciales d'Enregistrement où un dispositif d'assistance à la télédéclaration est spécialement aménagé à leur profit.

La présente réforme qui fait suite aux récentes recommandations du Cameroon Business Forum (CBF) contribuera à la fois à simplifier les procédures pour les contribuables et à sécuriser les recettes de l'Etat.

Le Directeur Général
des Impôts



Mopa Modeste Fatoing